

Deux axes essentiels pour l'avenir de la filière

ORIENTATIONS 2000-2006

⊙ **La protection du milieu**

- Amélioration de l'hydraulique par déplacement de bancs de sable perturbant la courantologie.
- Restructuration des zones de production pour améliorer la productivité et la qualité.
- Eradication des massifs huîtres sauvages et remise en exploitation de certaines zones.
- Création de bassins de décantation pour le traitement et la mise au sec des boues de dragages des différents ports du Bassin d'Arcachon.
- Mise en place d'un suivi permanent de la qualité des eaux.

⊙ **Le développement économique de la filière et des emplois**

- Restructuration de la filière.
- Renforcement de l'action d'organisation de la production.
- Amélioration des méthodes de production.
- Mise en place d'une identification géographique protégée.
- Ouvertures de marchés à l'exportation.